



La réforme du dispositif ACS est menée sans étude d'incidence sur le fonctionnement du secteur associatif. Pour tenter d'en cerner l'impact, quelques associations, dont le MOC, la Boutique de gestion, le CBCS et d'autres, sollicitent les employeurs de postes ACS via un questionnaire en ligne.

AUX EMPLOYEURS DE POSTES ACS

[Accès au questionnaire](#)

Madame,

Monsieur,

Le gouvernement bruxellois a pris plusieurs mesures qui modifient les conditions d'octroi des postes ACS. D'autres réformes plus importantes sont à l'étude.

Dans ce cadre, les associations signataires prennent l'initiative de lancer un processus de réflexion avec les associations concernées. Celui-ci est initié à travers la réalisation d'un sondage auprès des responsables associatifs qui sera suivi d'une rencontre (en mars 2016).

La présentation de cette démarche et le questionnaire que nous avons élaboré sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.plateformes.be/ACS/>

Nous vous invitons à le remplir avant fin décembre 2015.

Le succès de cette initiative et la possibilité de faire entendre notre voix sera fonction de votre participation.

Merci d'avance !

Les partenaires de l'initiative

La Boutique de Gestion, CBAI, CBCS, Changement pour l'Egalité, CIEP-MOC Bruxelles, CNCD-11.11.11, Coordination des Ecoles de Devoirs, CSCE, CNE, La Fonderie, Le Fourquet, GRESEA, Justice & Paix, Lire & Ecrire Bruxelles, Pax Christi Wallonie-Bruxelles, PICOL, SAW-B, SETCa, SeTIS Bruxelles.